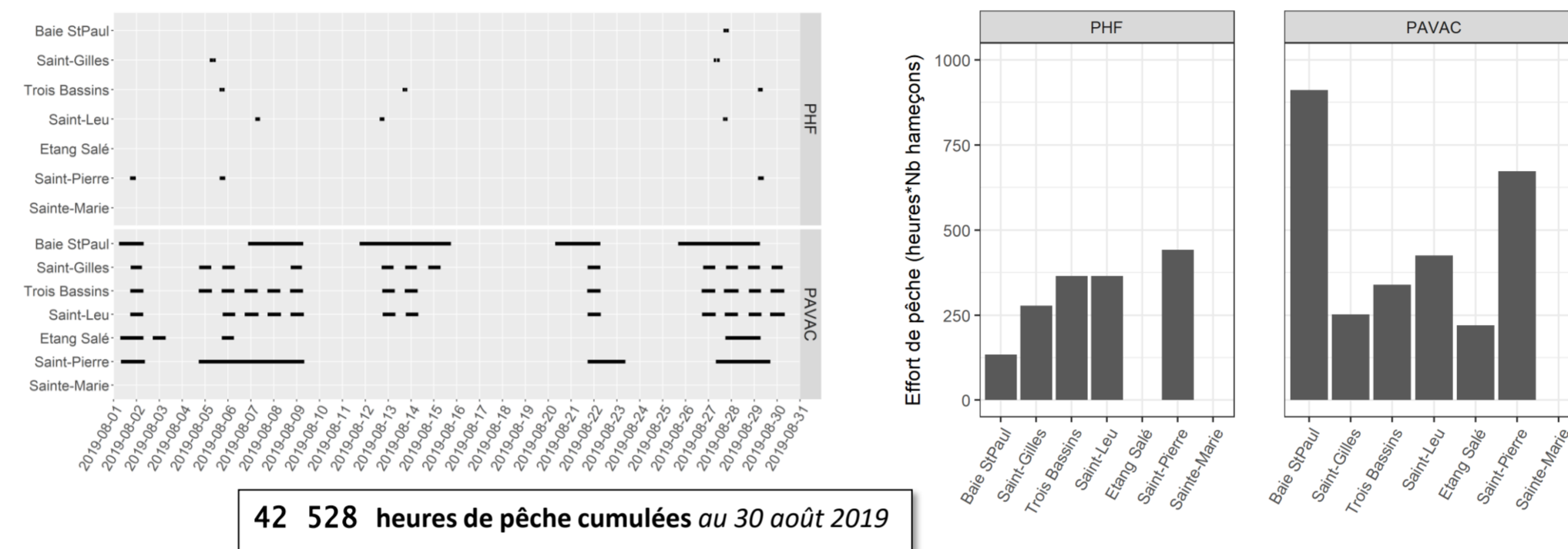
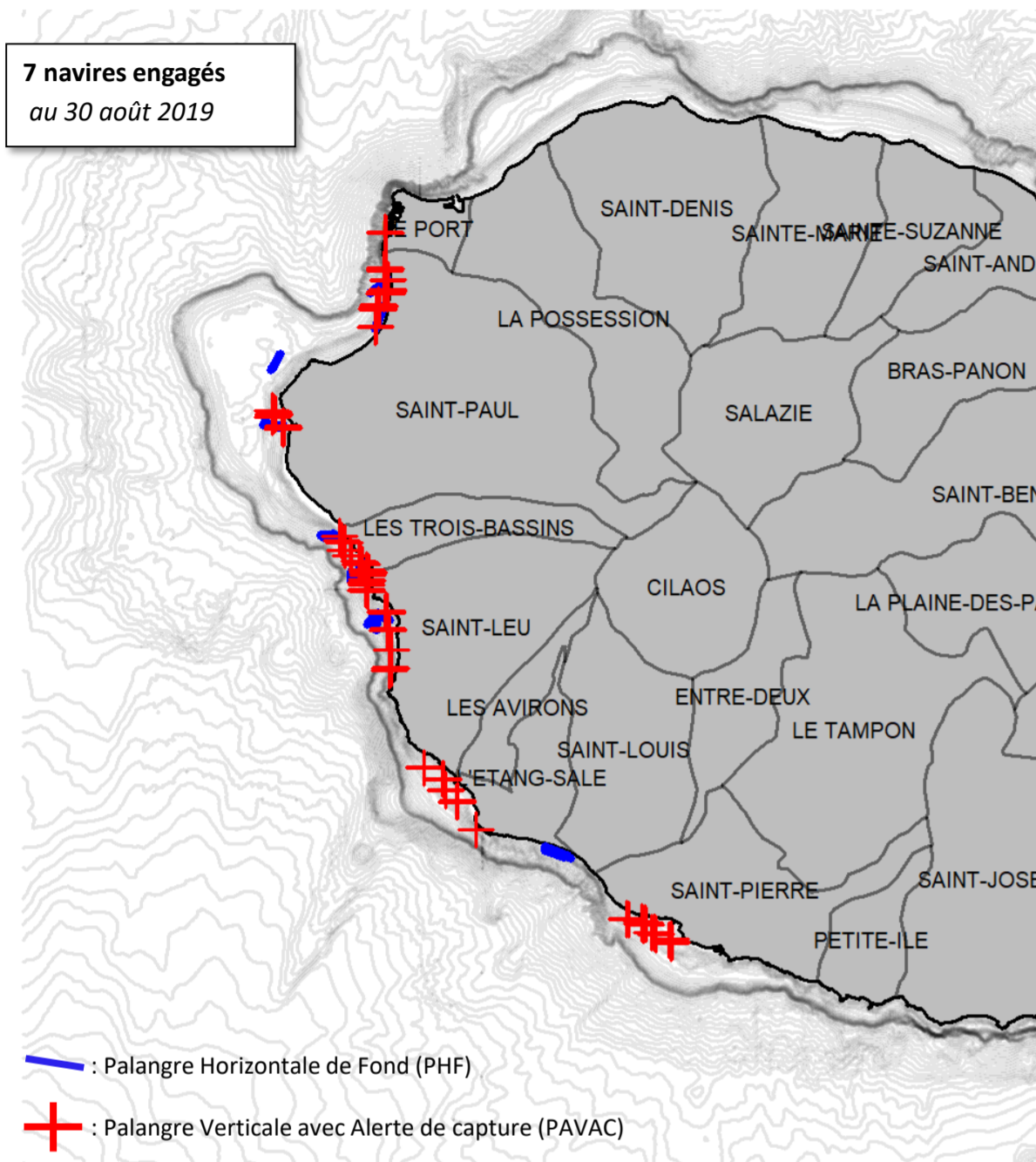


Déploiement opérationnel

Les conditions météorologiques ont très largement contraint les déploiements au cours de la période, en particulier dans le Sud de la zone de pêche: à Etang Salé, aucune opération n'a pu se réaliser pendant près de 3 semaines de rang. Malgré les passages de plusieurs front froids et de fortes houles, les opérations ont toutefois bien pu se dérouler sur le reste des sites, en profitant de créneaux favorables pendant parfois seulement quelques heures, afin d'assurer une continuité de l'effort de

7 navires engagés
au 30 août 2019



TAUX DE SURVIE **82%**
DES ESPECES ACCESSOIRES

CAPTURE DES REQUINS CIBLES

| | Bouledogue | Tigre |
|---------------|------------|-------|
| Prélevés | 25 | 96 |
| Non prélevés* | 0 | 0 |

Total cumulé au 30 août 2019

Captures (4 requins ciblés et 18 prises accessoires)

- 1 requin tigre F 2,19 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin tigre M 2,99 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin tigre F 2,30 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin tigre F 3,05 m / vivant, prélevé / Saint-Gilles
- 1 requin cuivre F 2,50 m / vivant fatigué, relâché / Saint-Pierre
- 1 requin cuivre F 2,50 m / vivant, relâché après marquage externe / Saint-Pierre
- 1 requin taupe bleu (mako) F 3,13 m / mort, conservé à bord / Baie de Saint-Paul
- 1 requin carcharhinidé NI M 1,70 m / vivant, relâché après marqu. ext. / Baie de Saint-Paul
- 1 requin marteau commun F 2,20 m / mort, conservé à bord / Etang Salé
- 1 requin nourrice fauve F 2,40 m / vivant, relâché après marqu. ext. / Baie de Saint-Paul
- 1 grande raie guitare F 1,20 m / vivante, relâchée après marquage externe / Saint-Gilles
- 1 grande raie guitare 2 m / vivante, relâchée / Saint-Gilles
- 1 grande raie guitare F 2,20 m / vivante, relâchée après marquage externe / Saint-Gilles
- 1 raie pastenague 1,70 m / vivante, relâchée / Saint-Leu
- 4 raies pastenague 1-1,20 m / vivantes, relâchées / Saint-Gilles
- 1 raie pastenague 1,30 m / vivante, relâchée / Saint-Leu
- 1 murène 1,60 m / morte, conservée à bord / Baie de Saint-Paul
- 1 barracuda 1,60 m / vivant, relâché après marquage externe / Saint-Gilles
- 1 barracuda 1,40 m / vivant, relâché après marquage externe / Saint-Leu

COMMENTAIRES

Après le retour des captures de requins bouledogue en juillet, aucune autre capture de cette espèce n'a été constatée en août 2019.

Deux requins cuivre supplémentaires ont par contre été capturés et relâchés à Saint-Pierre, semblant confirmer la présence significative de cette espèce à cette époque de l'année.

Un requin de type carcharhinidé a été capturé et relâché après marquage en Baie de Saint-Paul, mais n'a pas encore pu être formellement identifié sur la base des images et vidéos prises lors de l'opération. Il pourrait s'agir d'un requin des Galapagos (*C. galapagensis*), mais seule une analyse génétique de l'échantillon de peau prélevé par le pêcheur permettra de le confirmer ultérieurement. Il s'agit du 2^{ème} requin non identifié capturé et relâché, vraisemblablement de la même espèce, depuis le début du programme en mars 2018.

Deux requins d'espèces jamais auparavant pêchées (un requin mako pélagique *Isurus oxyrinchus* et un requin marteau commun *Sphyrna zygaena*) ont été capturés et retrouvés morts, puis conservés à bord pour dissection et analyses en laboratoire.

*relâchés, marqués ou échappés